

En application du III de l'article 19 de la loi n° 2020-290 du 23 mars 2020 et des articles L.

Mairie
05350 CHATEAU VILLE VIEILLE

AVIS DE REUNION CONSEIL MUNICIPAL

République Française

2121-7 et L. 2122-8 du code général des collectivités territoriales (CGCT),

J'ai l'honneur de vous inviter à participer à la réunion du Conseil Municipal qui aura lieu

Le mercredi 31 janvier 2024 à 20 h 30 en Mairie de Château-Ville-Vieille

A Château-Ville-Vieille le 23 janvier 2024

ORDRE DU JOUR :

- Approbation du compte-rendu de la séance du 19 décembre 2023
- Zones propices au développement et à l'accélération des énergies renouvelables
- Partenariat avec la Fondation du Patrimoine – Souscription pour les travaux de l'Eglise Saint André de Ville-Vieille
- Mise aux normes du réseau AEP du secteur des hameaux de Prats-Hauts et Prats-Bas – Demandes de subventions complémentaires
- Questions diverses



**Le Maire,
Jean-Louis
PONCET**

Signature et cachet

Pour affichage le 23 janvier 2024